

# DECOUVREZ LES ECOLES DU VAL D'ARGENT



## Livret pédagogique



### Renseignements

Archives & Patrimoine du Val d'Argent

David Bouvier

Email : [ccva-archives@valdargent.com](mailto:ccva-archives@valdargent.com)

Tel : 03 89 58 35 91 / 06 47 39 69 23

Ateliers pédagogiques et visites guidées

Dominique Siess

Email : [ciap@valdargent.com](mailto:ciap@valdargent.com)

Tel : 03 89 73 84 17

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE  
DIRE

L'objectif de cette mallette pédagogique est de faire découvrir aux élèves l'histoire des écoles du Val d'Argent et donc de l'établissement dans lequel ils effectuent actuellement une partie de leur scolarité. Elle permet d'aborder plusieurs aspects de l'histoire scolaire : les liens entre religion et école, la laïcité, le bilinguisme dans l'école alsacienne, les mutations de l'école au XIX<sup>e</sup> siècle, l'impact des deux guerres mondiales sur la scolarité ou encore la mixité.

Elle est destinée à toutes les classes des cycles 2 et 3 et peut éventuellement être utilisée pour les classes de collège.

Les premières écoles du Val d'Argent sont des écoles confessionnelles qui sont liées aux principales communautés religieuses présentes dans la vallée au XVI<sup>e</sup> siècle : les catholiques, les protestants réformés et les luthériens. Religion et scolarité sont alors intimement liées tant dans l'enseignement que dans la formation des maîtres. A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, en France comme en Allemagne, l'école évolue. Les bâtiments scolaires fleurissent un peu partout dans la vallée. Après l'annexion de l'Alsace en 1871, les écoles connaissent l'influence et les réformes allemandes en matière de scolarité avant de retrouver la République française en 1918. Celle-ci a profondément modifié l'enseignement primaire avec les lois Ferry de 1881-1882. Les écoles du Val d'Argent retournent ensuite dans le giron allemand à partir de 1940 et subissent les exigences nazies pendant toute la durée de la guerre. A partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les écoles changent à nouveau : la mixité s'instaure, l'exode rural entraîne la fermeture de plusieurs d'entre elles et la langue française s'installe durablement comme langue principale de l'enseignement en Alsace.

Conception : Juliette Girardot, archiviste / guide-conférencière

## SOMMAIRE

<b>OBJECTIFS ET CONTENU</b> .....	3
<b>LES PREMIÈRES ÉCOLES PAROISSIALES</b> .....	5
<b>L'ÉCOLE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE</b> .....	9
<b>LA PÉRIODE DE L'ANNEXION ALLEMANDE</b> .....	13
<b>LE RETOUR À LA FRANCE</b> .....	15
<b>L'ÉCOLE À L'HEURE NAZIE</b> .....	18
<b>LES MUTATIONS DE L'APRÈS-GUERRE</b> .....	20
<b>À LA DÉCOUVERTE DE QUELQUES ÉCOLES DU VAL D'ARGENT</b> .....	22
<b>POUR ALLER PLUS LOIN</b> .....	27
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	28

## OBJECTIFS ET CONTENU

### Finalité pédagogique

- Se familiariser avec l'histoire de l'enseignement dans le Val d'Argent mais aussi en France et en Allemagne
- Connaître les grandes lois qui ont façonné l'enseignement scolaire
- Découvrir l'emploi du temps et la vie des écoliers à différentes périodes historiques et s'interroger sur les similitudes et les différences avec aujourd'hui
- Comprendre le bilinguisme en Alsace
- S'intéresser aux deux guerres mondiales à travers le prisme de l'école

### Vous trouverez dans cette mallette :

- Des illustrations concernant les écoles paroissiales et une photographie d'une bible luthérienne [docs. 1-4]
- Des photographies anciennes et actuelles des écoles du Val d'Argent [docs. 5-23]
- Des photographies de classes du Val d'Argent allant du début à la fin du XX<sup>e</sup> siècle [docs. 24-34]
- Un exercice de mathématiques issu d'un manuel nazi [doc. 35]
- Une frise chronologique à compléter [doc. 36]
- Un dessin du plan de l'école de Lièpvre daté de 1861 [doc. 37]
- Des photographies d'un intérieur de classe durant la Seconde Guerre mondiale (dans leur intégralité ou avec des blancs à compléter) [docs. 38-40]

## EXPLICATION DES PICTOGRAMMES

 Documents associés

 Objectifs pédagogiques

 Suggestion d'ateliers

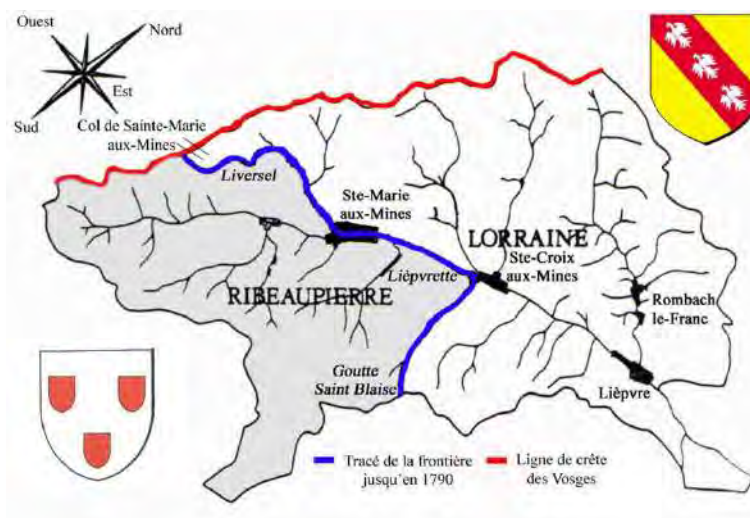
## LES PREMIÈRES ÉCOLES PAROISSIALES

A ces débuts, l'enseignement est intimement lié à l'Eglise dans l'Occident chrétien médiéval. Le Val d'Argent commence à se peupler à partir des VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles avec la fondation de deux prieurés : le prieuré de Lièpvre et le prieuré d'Echery. Les moines y enseignent alors le latin, le droit romain et la culture classique. Toutefois, les écoles du Moyen-âge sont réservées à un petit nombre de bénéficiaires. C'est surtout au XVI<sup>e</sup> siècle avec la multiplication des paroisses que les écoles, alors paroissiales, se développent.

Le XVI<sup>e</sup> siècle est marqué par la Réforme protestante, faisant suite à la promulgation des 95 thèses de Luther en 1517, et les guerres de religion qu'elle entraîne. Le protestantisme se veut un retour aux sources du christianisme, un rejet du commerce des indulgences développé avec excès par l'Eglise catholique et du culte excessif des Saints et de la Vierge réalisé par cette même Eglise. Au contraire, les protestants prônent un retour à la Bible et à son étude par le texte. Le Saint-Empire romain germanique, dans lequel se situent l'Alsace et le Val d'Argent, est alors secoué par des conflits religieux en raison de la conversion au protestantisme de nombreux princes germaniques.

La Réforme protestante influence la vie en Val d'Argent dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. La vallée est divisée en deux depuis le traité de partage du **9 décembre 1399** : le Duc de Lorraine, catholique et francophone, établit son influence sur une partie du territoire tandis que le Sire de Ribeaupierre, germanophone, exerce sa domination sur l'autre partie. La frontière est établie par trois cours d'eau : le Liversel, la Lièpvrette et la Goutte Saint-Blaise. Or, en 1547 le Seigneur de Ribeaupierre embrasse la religion protestante en devenant luthérien et accueille sur ses terres de nombreuses communautés religieuses protestantes fuyant les persécutions religieuses. Elles sont composées de **luthériens**, de **protestants réformés** ou encore d'**anabaptistes** à partir du XVII<sup>e</sup> siècle.

De 1618 à 1648, la guerre de Trente Ans accentue les tensions religieuses. Elle se termine en 1648 et entraîne le rattachement de l'Alsace au royaume catholique de France.



*Le partage de la vallée en 1399*



Ce contexte religieux a une influence sur l'enseignement scolaire dans le Val d'Argent. Sur le territoire, les différentes paroisses organisent rapidement l'instruction scolaire pour les membres de leur communauté. Luthériens et calvinistes créent et entretiennent une école dès la création d'une paroisse. Les protestants réformés de Sainte-Marie-aux-Mines mettent en place des écoles paroissiales qui reflètent l'importance qu'ils accordent à la lecture de la Bible. L'enseignement qu'elles délivrent a, en effet, pour objectif d'encourager l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, une école protestante est créée à Sainte-Marie dans le secteur de l'actuel temple réformé. Une seconde est installée dans la tour des mineurs d'Echery au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le maître participe aussi à l'éducation des enfants comme le signale l'un des articles de l'ouvrage *Droits et devoirs du maître d'école* daté de 1739 et qui spécifie que l'instituteur « a le droit de châtier la mauvaise conduite des enfants, avec la verge seulement, sans que père et mère puissent s'en formaliser et ce, même en dehors de l'école ».



*Ancien presbytère réformé*

Les paroisses catholiques suivent de près ce mouvement et créent également des écoles paroissiales dans les décennies suivantes. Ainsi, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Sainte-Marie Lorraine, la partie lorraine et catholique de l'actuelle Sainte-Marie-aux-Mines, dispose d'une école de garçons (1617) et d'une école de filles (1633). A Sainte-Croix-aux-Mines, une école est présente dès 1702 contre 1777 dans le Petit Rombach et 1778 pour le Grand Rombach. A Lièpvre, on enseigne dès 1750 dans la grande maison près de l'église. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, toutes les paroisses disposent d'un maître d'école. Les écoles paroissiales fonctionnent dans un bâtiment situé de préférence à proximité de l'église, au presbytère, chez un particulier ou dans une maison dite d'école.

Les maîtres d'école participent aussi pleinement à la vie paroissiale de leur village. Ils sont, par exemple, tenus de sonner les cloches de l'église, de fabriquer des cierges, de chanter aux offices religieux, de laver le linge d'église ou encore d'entretenir le mécanisme de l'horloge du clocher. Pour chacun des services rendus à la paroisse, ils perçoivent une indemnité supplémentaire en nature ou en argent.

Comment fonctionne l'école ? Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le maître de l'école paroissiale de Lièpvre est assisté d'un « sous-maître » ce qui signifie que les effectifs de l'école sont importants. La classe s'étend du 11 novembre au 23 avril. Lièpvre faisant partie du duché de

Lorraine, les cours sont sans doute donnés en langue française mais les membres de la paroisse exigent qu'au moins l'un des deux enseignants maîtrise la langue allemande pour donner quelques cours aux élèves. Le Val d'Argent comprend des écoles à la fois francophones et germanophones jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Les parents participent à l'entretien et au fonctionnement de l'école en versant de l'argent proportionnellement à leurs revenus et en fonction du nombre de matières enseignées à leurs enfants.

En 1771, on peut établir un hypothétique emploi du temps :

8h à 8 ½ h	Lecture et connaissance des lettres
8 ½ h à 9h	Récitation de prières et de textes appris par cœur, préparation des modèles d'écriture
9h à 9 ½ h	Écriture
9 ½ h à 10h	Prières
12h à 13h	Lecture, récitation, écriture
13h à 14h	Orthographe, chant, arithmétique, récitation des commandements et de l'oraison dominicale

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les écoles locales, aussi bien protestantes que catholiques, restent paroissiales.

**ZOOM SUR...**



### Les communautés protestantes


Les **luthériens** sont des protestants se rattachant à la doctrine de Martin Luther qui est à l'origine de la Réforme protestante. En 1517, ce dernier publie 95 thèses qui défient l'autorité papale et présentent la Bible comme seule source légitime d'autorité chrétienne.


Par la suite, d'autres réformateurs protestants établissent de nouvelles doctrines et les luthériens sont alors considérés comme ceux professant la religion de Luther.

Les **calvinistes** ou protestants **réformés** sont aussi issus de la Réforme protestante établie par Martin Luther. Toutefois, ils correspondent à une autre branche du protestantisme qui s'appuie sur la doctrine de Jean Calvin affirmant le principe de la souveraineté de Dieu en toute chose.

Les **anabaptistes** constituent encore un autre courant protestant prônant un baptême conscient et volontaire à l'adolescence et s'inscrivent dans le courant de la Réforme protestante radicale. Ils se divisent en plusieurs catégories avec notamment les anabaptistes mennonites et les amish. Ces derniers trouvent leur origine à la toute fin du XVII<sup>e</sup> siècle à Sainte-Marie-aux-Mines sous l'influence de Jacob Amman.

 Gravure du Temple réformé de Sainte-Marie-aux-Mines où des enfants jouent dans la cour [doc. 1] et photographies d'une Bible protestante [docs. 3-4].

 S'interroger sur l'emploi du temps des écoles paroissiales : faire comparer par les élèves l'emploi du temps des écoliers du XVI<sup>e</sup> siècle à leur emploi du temps actuel. Leur proposer d'imaginer leur emploi du temps idéal : Quelles matières privilégier ? A quelle heure devrait se terminer la classe ? Combien d'heures devrait compter la journée de classe ?

 Découvrir les premières écoles du Val d'Argent et comprendre le lien existant entre religion et enseignement. Se questionner sur l'évolution des matières enseignées à l'école.



## L'ÉCOLE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

### 1. Une législation favorable au développement de l'enseignement primaire

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle en France, l'Etat cherche à mettre en place une école laïque dans le but de soustraire l'enseignement aux hommes et aux femmes de l'Eglise. Pour remplir cet objectif, plusieurs lois fondamentales sont édictées.

La **loi Guizot**, qui tient son nom de François Guizot ministre de l'Instruction publique, est votée le 28 juin 1833 et donne un cadre à l'organisation scolaire communale. Elle impose le financement d'une école dans toutes les communes de plus de 500 habitants et prévoit aussi la création d'une école normale dans chaque département avec pour mission de former des instituteurs. L'école est toujours payante sans être toutefois obligatoire.

Dès 1810, les maîtres sont donc formés dans les écoles normales mais en raison de leur nombre insuffisant, on fait aussi appel aux enseignants et enseignantes des congrégations religieuses qui enseignent alors en français au sein des écoles catholiques.

Les congrégations religieuses introduisent dès 1810 la séparation des sexes. A partir de la loi Duruy de 1867, les communes sont également tenues de créer des écoles pour filles si leur nombre d'habitants est supérieur à 500.



*François Guizot*

A la suite de la loi Guizot, des écoles se créent dans tous les vallons du Val d'Argent :

- 1841 : au Grand Rombach à Sainte-Croix-aux-Mines en face de la maison forestière
- 1842 : à Fertrupt et à La Petite Lièpvre à Sainte-Marie-aux-Mines
- 1843 : au Petit Rombach à Sainte-Croix-aux-Mines. L'école est incendiée dans les années 1940 et reconstruite après 1945
- 1843-44 : à Sainte-Croix-aux-mines, à Echery et à La Hingrie
- 1846 : à Rombach le France est construite une école de filles
- 1864 : à Lièpvre
- 1867 : à Sainte-Marie-aux-Mines est construite l'école des garçons rue Narbey
- 1878-79 : édification du collège de Sainte-Marie-aux-Mines qui est l'actuel lycée
- 1890 : à Musloch, la nouvelle école en face de la chapelle remplace le hangar loué par la commune en 1846 pour accueillir 40 enfants

Pour ce qui est de la fréquentation scolaire, il est possible de prendre l'exemple de Rombach le Franc pour se faire une idée des effectifs. En 1816 à Rombach le Franc, il y a 1500 habitants et l'effectif scolaire de 7 à 13 ans se chiffre comme suit :

- en hiver : 100 garçons, 90 filles
- en été : 20 garçons, 20 filles

Les écoles ont alors 6 heures de cours par jour (sauf le jeudi et dimanche) réparties comme suit :

Instruction religieuse et morale	1 heure
Lecture	1 heure
Ecriture	2 heures
Calcul	1 heure
Français	1 heure

Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle se créent aussi des **salles d'asile**. Elles se développent considérablement sous le Second Empire. Le terme de « salle d'asile » est alors employé pour désigner ce que l'on appelle aujourd'hui l'école maternelle. Les jeunes enfants de 3 à 6 ans sont accueillis dans la « salle d'asile » de l'école communale sans que leur présence ne soit obligatoire. Elle s'apparente alors à une crèche communale où les parents peuvent laisser leurs enfants en bas âge. Progressivement, les salles d'asile deviennent des écoles maternelles à part entière et préparent les enfants à leur entrée à l'école primaire.

Les premières salles d'asile apparaissent en 1815 en Alsace. La plupart des écoles du Val d'Argent construites en 1840 et 1890 proposent une salle de ce type dans leurs locaux. L'école des filles de Sainte-Marie-aux-Mines, située autrefois à côté de la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines, dispose par exemple d'une section maternelle.



*Salle d'asile de Sainte-Croix-aux-Mines en 1935*

ZOOM SUR...



### La législation scolaire 1800-1870

La **loi Guizot** : elle prévoit une école dans toutes les communes de plus de 500 habitants ainsi que la création d'une école normale dans chaque département. L'enseignement dispensé doit intégrer obligatoirement « l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française et du calcul, le système légal des poids et mesures ».

La **loi sur le travail des enfants** de 1841 : le travail des enfants est interdit avant 8 ans et avant 13 ans s'il s'agit d'un travail de nuit. L'instruction des enfants qui travaillent doit être assurée par des cours de nuit qui sont globalement peu suivis. Le temps de travail des enfants est réglementé avec 8 heures de travail par jour pour les enfants entre 8 et 11 ans et 12 heures de travail par jour pour les enfants entre 12 et 16 ans.

La **loi Duruy** du 10 avril 1867 : elle impose la création d'une école pour les filles dans les communes de plus de 500 habitants.

## 2. L'enseignement du français en Alsace

Au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans les villages où le dialecte alsacien est encore majoritairement pratiqué, la langue allemande est enseignée dans les écoles car les maîtres eux-mêmes ne parlent pas le français. Pour parer à cette insuffisance et en attendant la formation des nouveaux maîtres, on fait largement appel aux congrégations religieuses qui propagent rapidement l'enseignement du français. C'est donc à cette époque que les écoles catholiques de la vallée sont confiées aux Frères de Marie, aux Frères de Willerhof, aux Sœurs de Ribeauvillé et aux Sœurs de Portieux.

L'enseignement dispensé dans la vallée au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle se fait donc en français et en allemand. Par exemple, Echery compte à la fois des écoles françaises et allemandes au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, en 1817, deux écoles paroissiales protestantes sont présentes dans le hameau : une école paroissiale réformée en langue française et une école paroissiale de langue allemande commune aux luthériens et aux réformés de langue allemande. Ces deux écoles paroissiales protestantes ferment en 1818. En 1824, les élèves francophones et germanophones d'Echery sont regroupés en une classe unique dirigée par un seul instituteur bilingue. En 1817, à Sainte-Marie-aux-Mines, on trouve aussi à la fois une école luthérienne allemande, une école réformée française et une école réformée allemande. A cela s'ajoutent des écoles catholiques.


Jusqu'en 1830, l'enseignement dans les écoles se fait donc dans les deux langues. Le 28 avril 1830, l'Église réformée fixe la répartition des heures de français et d'allemand dans ses trois


écoles de Sainte-Marie, Echery et Fertrupt. Le français devient obligatoire, ce qui signifie qu'aucun enfant ne peut fréquenter les leçons allemandes sans assister aux leçons françaises, et prépondérant avec 4 heures par jour de français contre 2 heures d'allemand.

Un rapport de M. Perney, inspecteur primaire haut-rhinois daté de 1843 nous éclaire sur la situation :

*« L'enseignement du français ne consiste plus simplement aujourd'hui dans quelques lectures incomprises... Il est recommandé aux instituteurs de ne plus rien faire écrire en français sans qu'aussitôt il n'en soit fait une traduction (en allemand). Il doit en être de même pour la lecture sur laquelle les élèves font une traduction allemande. La tâche donnée à lire doit être courte... afin qu'elle puisse se traduire facilement. C'est ainsi que l'on a obtenu d'incroyables progrès dans les deux langues et pour une prononciation moins défectueuse. »*

En 1854, le français est enseigné systématiquement partout. En 1864, l'emploi du temps limite l'enseignement de l'allemand à 35 minutes journalières. En 1869, l'enseignement a lieu exclusivement en français.


 **Photographie de classe de la salle d'asile de Sainte-Croix-aux-Mines en 1935 [doc. 31], photographies anciennes et actuelles des écoles d'Echery, de Lièpvre, de la Petite Lièpvre, de Rombach, de Sainte-Croix-aux-Mines et de Sainte-Marie-aux-Mines [docs. 5-23].**

 **Atelier 1 : Comparer les vues anciennes et récentes des différentes écoles : quelles sont les similitudes et les différences entre hier et aujourd'hui ?**

Attirer l'attention des élèves sur l'architecture de certaines écoles : on trouve une architecture similaire pour les écoles de Sainte-Croix-aux-Mines, Fertrupt ou Lièpvre avec un bâtiment allongé et des fenêtres en plein cintre au rez-de-chaussée.

**Atelier 2 : Comparer les vues sur Sainte-Marie-aux-Mines depuis la Croix de mission et sur lesquelles on aperçoit l'école primaire André Aalberg. Les différences entre la lithographie, la photographie datant de 1870 et la vue contemporaine permettent de développer une réflexion plus générale sur l'évolution du paysage urbain.**

**Atelier 3 : Faire s'interroger les élèves sur la question de la mixité à l'école en utilisant la photographie de l'école de Lièpvre au tout début du XX<sup>e</sup> siècle (vers 1900-1910). L'école est dotée de deux entrées distinctes avec deux escaliers : une entrée pour les filles et une entrée pour les garçons.**

 **Comprendre les évolutions de l'école au cours du XIX<sup>e</sup> siècle en France et dans le Val d'Argent et s'interroger sur la mixité scolaire.**

## LA PÉRIODE DE L'ANNEXION ALLEMANDE

L'annexion de l'Alsace-Moselle à l'Allemagne en 1871 a des conséquences importantes sur la vie scolaire. L'administration allemande rend **obligatoire** l'école pour les enfants de 6 à 14 ans. Toutefois, l'école n'est pas **gratuite** et les parents sont dans l'obligation de participer aux frais avec des bourses et des aides financières pour les familles modestes.

L'école allemande est **confessionnelle** mais **anticongrégationniste**. Les congrégations religieuses, considérées comme francophiles, sont progressivement écartées de l'enseignement public et remplacées par des instituteurs laïcs. A Sainte-Marie-aux-Mines, les « Frères de Marie » et les « Sœurs de Portieux » qui enseignent le français dans les écoles catholiques sont contraints de partir. Les congrégations restent tolérées dans l'enseignement privé. Les cours de religion sont par contre obligatoires à l'école et sont assurés par des pasteurs ou des curés fonctionnaires de l'Etat.

Peu à peu, se met en place une **germanisation** de l'enseignement. Jusqu'en 1874, l'usage de la langue française est encore toléré dans les écoles primaires. Après cette date, les maîtres sont tenus d'enseigner en allemand en laissant toutefois la possibilité d'apprendre le français en tant que langue étrangère aux élèves des établissements d'enseignement secondaire. Ce droit est conservé par les élèves alsaciens jusqu'au déclenchement de la Première Guerre mondiale en 1914, date à laquelle l'emploi de la langue française est strictement interdit.

Dans le Val d'Argent, l'enseignement simultané du français et de l'allemand dans certains villages de la vallée aboutit au bilinguisme d'une grande partie de la population. Cela était déjà le cas à Sainte-Marie-aux-Mines.



*Classe d'Echery en 1907 pendant la période de l'Annexion*





**ZOOM SUR...**

### L'école française à la fin du XIXe siècle

Après la capture de l'empereur Napoléon III à Sedan par les Prussiens et la défaite française qui en résulte, la Troisième République est proclamée en septembre 1870. La victoire prussienne est interprétée par certains comme le résultat de la meilleure performance du système scolaire prussien par rapport à l'enseignement français. La République naissante s'attache donc à réformer l'école française pour donner une meilleure formation à ses écoliers tout en ancrant les principes républicains au sein de la population par l'intermédiaire de l'école.

Trois principes sont mis en avant par le ministre de l'Instruction publique Jules Ferry : l'obligation de se rendre à l'école, la gratuité de l'enseignement et la laïcité.

La loi du **16 juin 1881** établit ainsi la **gratuité absolue** de l'enseignement dans les écoles publiques. Cette loi est complétée par celle du **28 mars 1882** qui rend l'enseignement primaire **obligatoire** et **laïque**. Ainsi, l'enseignement de la morale religieuse est supprimé au profit d'une instruction morale et civique. L'objectif est d'affirmer la neutralité de l'Etat dans le domaine du religieux et de séparer la sphère du public de celle du privé où se situe à présent la religion.

L'ambition laïque de l'école française est renforcée par la **loi de 1905** établissant la séparation des Églises et de l'Etat.



**ZOOM SUR...**



### Jules Ferry

Jules Ferry est né à Saint-Dié dans les Vosges en 1832. Il commence une carrière politique en 1869 en tant que député de la Seine avant de devenir maire de Paris en 1871 pendant la guerre contre les Prussiens. Le 4 février 1879, il devient ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts et le restera jusqu'en novembre 1883. C'est pendant ces quatre années qu'il s'attachera à réformer en profondeur l'enseignement primaire. Il termine sa carrière comme président du Sénat et meurt le 17 mars 1893.



👁 Photographie d'une classe d'Echery en 1907 [doc. 24].

👉 Comparer les écoles allemandes et françaises dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle :  
quelles sont les différences en termes d'obligation scolaire, de gratuité et de religion ?

🎯 Connaître les grandes lois scolaires françaises qui régissent toujours l'école  
actuelle ainsi que la période de l'Annexion alsacienne.

## LE RETOUR À LA FRANCE

### 1. Une républicanisation et une francisation des écoles alsaciennes

En 1918 à la suite de la défaite allemande lors de la Première Guerre mondiale, l'Alsace est à nouveau française. Le français est alors réintroduit comme langue officielle le 2 février 1919 et devient langue d'enseignement dans toutes les écoles élémentaires, secondaires et supérieures. L'école alsacienne est à présent régie par les lois de Jules Ferry.



*La fête du 14 juillet 1919 à Lièpvre*

Comment se déroule le retour du Val d'Argent à la France ? Le témoignage de l'instituteur de Lièpvre Victor Kuentzmann en donne un petit aperçu. Il relate notamment la célébration du 14 juillet 1919 à Lièpvre par les élèves de l'école primaire qui participent pour la première fois à fête nationale française :

« [Portant des habits de fête, les enfants] se rendirent à l'église pour assister avec la municipalité, le corps des pompiers et les vétérans, la société de musique et les jeunes gens du cercle catholique ainsi qu'un nombre de paroissiens, à l'office présidé par monsieur le curé de Lièpvre. Après le Te Deum d'action de grâces, les élèves regagnèrent la cour d'école au son de la musique qui précédait le cortège. Les trois classes se réunirent alors dans la grande salle des garçons qui était décorée de guirlandes, de drapeaux et d'emblèmes. Le cantique « Grand Dieu nous te bénissons » ouvrit la petite fête scolaire, après quoi un élève récita la poésie d'actualité « l'Ange de la paix ». Une dizaine de chants patriotiques exécutés par les 3 classes alternèrent alors avec autant de poésies de circonstance. Quelques membres du comité scolaire, des notables et des jeunes gens honorèrent la fête de leur présence. Lorsque les élèves se furent exécutés à la satisfaction de tout le monde, le directeur fit un discours sur l'histoire de la Bastille en faisant un parallèle sur la prison allemande qui détint pendant près d'un demi-siècle l'Alsace et la Lorraine, mais qui, grâce aux efforts surhumains de la France et de ses fidèles Alliés, fut prise d'assaut pour donner la liberté aux prisonnières au nœud alsacien et à la coiffe lorraine. Après avoir chaudement acclamé par des vivats répétés nos libérateurs, tous les élèves remplis de joie et d'enthousiasme chantèrent la Marseillaise. Une distribution de chocolat mit le comble au bonheur et clôtura la fête au grand contentement de tous les enfants et des assistants ».

De même qu'en 1871 les écoles alsaciennes connaissent une germanisation de leur enseignement, le retour à la France entraîne une **francisation** des écoles. En 1914, l'Alsace-Moselle annexée compte près de 6000 enseignants dans les écoles primaires. En 1918, 1600 d'entre eux, jugés germanophiles, sont remplacés par des instituteurs venus d'autres départements français. Ces instituteurs enseignent alors en français à des écoliers qui ne comprennent que l'allemand. C'est ce que l'on appelle la « méthode directe ». Or, cette méthode ne porte pas ses fruits. En 1922, un compromis est trouvé. Les instituteurs enseignent en français mais sont autorisés à parler en allemand 2 heures par semaine.

## 2. La délicate question de la laïcité

En 1918, la France est sous le régime de la loi de 1905 qui entraîne une séparation des Églises et de l'Etat. En 1924, le gouvernement français décide d'appliquer cette loi à l'Alsace-Moselle récemment rattachée à la République française. Or, cette décision déclenche des protestations multiples dans toute la région pour le maintien du Concordat. A l'heure actuelle, ce dernier existe toujours et a des conséquences sur l'enseignement dans les écoles alsaciennes et mosellanes. En effet, la religion est une matière enseignée obligatoirement dans les écoles. Aujourd'hui, les parents d'élève qui le souhaitent peuvent toutefois demander une dispense auprès de l'établissement où sont scolarisés leurs enfants.

ZOOM SUR...




### Le concordat

Le régime concordataire fait partie du droit local alsacien-mosellan. Il constitue une exception à la séparation des Églises et de l'État.

Son origine remonte au Concordat de 1801 signé par Napoléon Ier et le Pape Pie VII.


L'État français reconnaît, contrôle et organise les cultes catholique, luthérien, réformé et israélite dans toute l'Alsace-Moselle. Par exemple, il nomme juridiquement les évêques de Strasbourg et de Metz. L'État salarie aussi les ministres de ces cultes et les municipalités sont chargées de les loger et d'assurer les frais de fonctionnement des paroisses et des communautés considérées comme établissements publics. L'enseignement de la religion est en théorie obligatoire à l'école et à cela s'ajoute la présence de deux facultés de théologie à l'Université de Strasbourg et d'un département de théologie à l'Université de Metz.

 Photographies de classes à différentes époques du XX<sup>e</sup> siècle [doc. 24-34].

 **Atelier 1** : Observer les différentes photographies de classes et les remettre dans l'ordre chronologique (possibilité de s'aider avec l'habillement et les coupes de cheveux des élèves et des instituteurs).

**Atelier 2** : Observer l'habillement des élèves : portent-ils un uniforme ? Possibilité de réaliser un débat sur la nécessité ou le refus de porter l'uniforme à l'école en séparant la classe en deux parties. En clôture du débat, une comparaison avec d'autres pays peut être faite notamment avec la Grande-Bretagne où l'uniforme scolaire est toujours d'actualité.

**Atelier 3** : Créer une réflexion autour de la question de la laïcité : pourquoi a-t-elle été mise en place dans la société et les écoles françaises ? Quelles sont ses conséquences dans la vie quotidienne ? Possibilité de s'appuyer sur la photographie de classe de Sainte-Croix-aux-Mines datée de 1949-1950 et sur laquelle l'institutrice est une sœur.

 S'interroger sur la notion de laïcité et comprendre la spécificité de l'Alsace-Moselle dans ce domaine.

## L'ÉCOLE À L'HEURE NAZIE

A la suite de la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne en septembre 1939 et de la victoire de cette dernière en juin 1940, l'Alsace est à nouveau annexée à l'Allemagne. Dès juin 1940, les Allemands sont présents dans le Val d'Argent et les écoles connaissent une nouvelle **germanisation** de leur enseignement qui se poursuivra jusqu'à la défaite de l'Allemagne nazie en mai 1945. Dans toute l'Alsace, l'enseignement du français est interdit aussi bien à l'oral qu'à l'écrit alors qu'il est toujours autorisé en Allemagne comme deuxième langue. En Alsace, ceux qui parlent français sont réprimés et les sanctions peuvent aller jusqu'à l'emprisonnement. Seuls les habitants des zones francophiles ayant reçu une carte à ce sujet sont autorisés à le parler. En plus de l'école, les enfants sont conditionnés à l'idéologie nazie en étant obligés de participer aux *Hitlerjugend* (jeunesses hitlériennes) ou au *Bund Deutscher Mädel* (ligue des jeunes filles allemandes). Les élèves refusant de rejoindre les groupes de jeunesse nazis sont renvoyés du collège et n'ont plus la possibilité de fréquenter un autre établissement secondaire. Des camps de jeunesse sont également mis en place. Ils forment les jeunes garçons aux exercices prémilitaires dans l'objectif de produire de futurs soldats. En automne 1944, ils sont forcés de participer aux travaux de mise en place d'une ligne de défense dans les Vosges pour stopper l'avancée alliée. Les plus âgés subissent aussi l'incorporation au sein de formations militaires allemandes.

Le premier objectif est une **défrancisation**. Le second est la **nazification** de la population. On tente également d'y parvenir avec l'épuration du personnel enseignant jugé trop francophile et la venue d'instituteurs et de professeurs allemands du parti nazi.




*Salle de classe du Grand Rombach pendant l'occupation nazie*




**ZOOM SUR...**

### **Entrer en résistance...**

A Sainte-Marie-aux-Mines, des élèves de l'enseignement secondaire de la « 7. Klasse » entrent en résistance passive contre l'occupant. Le port du béret et du pantalon de golf est interdit par les Allemands en raison de leurs influences françaises et anglaises trop marquées. En réponse, les élèves se présentent dans leur salle de classe coiffés de casques de pompiers, de chapeaux de paille et de pantalons bien trop longs pour eux. Les Allemands régissent en emprisonnant trois des élèves à Colmar. La BBC parle de cette affaire dès le 19 mars 1941 et cite les élèves au tableau d'honneur de la France Combattante.

 **Exercice de mathématiques extrait d'un manuel nazi [doc. 35] et photographies d'une salle de classe du Grand Rombach durant l'occupation nazie dans leur intégralité et avec des blancs [docs. 38-40].**

 **Atelier 1 : Observer les photographies des salles de classe et analyser les différences avec la salle de classe actuelle dans laquelle se trouvent les élèves.**

**Atelier 2 : Atelier de découpage et de collage à partir de deux photographies de la salle de classe du Grand Rombach.**

**Atelier 3 : Analyser l'exercice de mathématique issu d'un manuel nazi et comprendre en quoi il participe au conditionnement des jeunes générations à l'idéologie nazie.**

 **Se familiariser avec l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et de l'occupation à partir d'un exemple concret et local.**

## LES MUTATIONS DE L'APRÈS-GUERRE

### 1. La Libération

Après la signature de la capitulation allemande le 8 mai 1945 et le retour définitif de l'Alsace à la France, la langue allemande est provisoirement bannie des écoles primaires pour privilégier la langue française évincée à l'époque nazie. On encourage la pratique du français en soulignant le « chic » du parler français. En 1972, l'allemand est finalement réintroduit à l'école dès l'âge de 9 ans à titre facultatif.



*Fête de la Libération à Lièpvre*

### 2. Généralisation de la mixité scolaire

A Sainte-Marie-aux-Mines, l'école des filles est supprimée en 1974 et ses classes déménagent rue Narbey à l'école des garçons. Cette dernière devient donc une école mixte. Les écoles élémentaires des autres communes deviennent toutes mixtes également : Sainte-Croix-aux-Mines en 1967, Lièpvre en 1970 et Rombach-le-Franc dans les années 1968 lors de la fermeture de l'école des filles.


### 3. Exode rural et fermeture d'écoles


Dans l'après-guerre, la France rurale connaît un dépeuplement massif de ses campagnes aussi appelé **exode rural**. Ce phénomène a des répercussions dans le Val d'Argent. Une grande partie de la population des hauteurs et des vallons émigre dans les villages et en ville où l'industrie textile est florissante jusqu'en 1960, date à partir de laquelle la population baisse



dans toute la vallée. La conséquence du dépeuplement est la fermeture de plusieurs écoles annexes qui étaient situées dans les hameaux du Val d'Argent. Cela se produit à Musloch en 1950, à la Petite Lièpvre en 1954, à La Hingrie en 1961, au Grand-Rombach en 1970 et au Petit-Rombach en 1979.

 **Frise chronologique à compléter [doc. 36].**

 **Faire compléter la frise chronologique aux élèves en indiquant les périodes où l'Alsace était française et celles où elle était allemande.**

 **Apprendre à situer chronologiquement les événements marquants de l'histoire alsacienne et se familiariser avec la notion d'exode rural.**

## À LA DÉCOUVERTE DE QUELQUES ÉCOLES DU VAL D'ARGENT

### 1. Lièpvre

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'école paroissiale des garçons de Lièpvre se tient dans un bâtiment situé à proximité de l'église à l'actuel 5 rue de Lièpvre. Cette école est complétée en 1823-1825 par l'école des filles. A cette date, le bâtiment ne comporte alors qu'une seule salle de classe pour tous les élèves. Dès 1842, le préfet du Haut-Rhin demande à la commune de Lièpvre de faire des travaux d'urgence dans les deux écoles. L'école des garçons ne réunit pas des conditions de clarté et de luminosité optimales tandis que l'école des filles est trop petite pour accueillir toutes les écolières du village. En 1846, le conseil municipal décide de construire une nouvelle école. Un bâtiment unique doit alors abriter une salle d'asile, une école des garçons et une école des filles. Les travaux sont achevés en 1865.

En 1958, les travaux reprennent au sein des écoles primaires. Leur équipement est amélioré avec l'ajout d'un préau commun aux écoles de garçons et de filles, la réalisation de nouvelles toilettes, l'agrandissement des cours de récréation ainsi que l'aménagement d'une salle de travaux pratiques, ménagers et d'une cantine. Les travaux s'achèvent en 1959.

En 1958 à Lièpvre, l'école maternelle occupe une salle installée dans un local de l'école des filles. En janvier de la même année, la commune décide de la construction d'une école maternelle à part entière avec deux classes, une salle de jeux, une salle de repos, une salle de propreté et une cour de récréation.



👁 **Photographies anciennes et contemporaines de l'école de Lièpvre [doc. 7-8] ainsi qu'un dessin à trou de cette même école.**

👉 **Utiliser le dessin du plan de l'école de Lièpvre où certains détails sont absents et faire dessiner aux élèves les endroits manquants en observant la façade de l'école.**

🎯 **Connaître l'histoire et l'évolution d'une école de la vallée.**

## 2. Echery

Suite au vote de la loi Guizot, la construction d'une école à Echery est proposée dès 1837. Les plans sont adoptés en 1839 et le bâtiment construit au début des années 1840. L'école ouvre finalement ses portes vers 1841-1842. Cette école se situait le long de la route départementale 48 à l'actuel n°22 de la rue Jacob Amann. Le rez-de-chaussée est alors occupé par un oratoire protestant tandis que les étages abritent des salles de classe. Son ouverture a pour conséquence la fermeture de l'école paroissiale située dans la tour des mineurs qui est alors vendue à la ville de Sainte-Marie-aux-Mines.

Dans les années 1886-1887, l'actuelle école d'Echery est édifiée. En 1891-1892, une autre école à la Petite Lièpvre est construite pour desservir les habitations de ce vallon. Elle ferme en 1954 au moment où elle ne contenait plus qu'une classe de 13 élèves. En 1978, la classe maternelle de l'école d'Echery est fermée.

L'actuelle école primaire d'Echery abrite également le musée de l'école qui a été installé dans deux salles de classe désaffectées.

👁 **Photographies anciennes et contemporaines de l'école d'Echery [docs. 5-6].**



Possibilité de contacter le Pays d'Art d'Histoire du Val d'Argent pour effectuer une visite au musée de l'école d'Echery (site web : [www.shvl.fr](http://www.shvl.fr)).

### 3. L'école Sainte-Geneviève de Sainte-Marie-aux-Mines

Avec l'arrivée des Allemands en 1871, les frères de Marie et les sœurs de Portieux quittent les écoles primaires catholiques et on décide de la création d'une école privée qui deviendra l'école Sainte-Geneviève. Au moment de sa fondation, il s'agit de l'unique école paroissiale catholique de filles d'Alsace. Les enseignants sont des sœurs de la « Divine providence de Ribeauvillé » qui est une congrégation tolérée par l'occupant mais dont le personnel doit s'adapter à l'enseignement de l'allemand. En 1882, l'école compte deux classes dans les locaux du Cercle catholique dans la rue Osmont avec deux sœurs enseignantes. En 1896, elle s'élève à quatre classes dans les salles du patronage Saint-Joseph à la Belle-Vue. Elle déménage en 1924 dans la villa Streissguth, incendiée en 1940, et se situant à l'emplacement de l'école actuelle. En 1930, l'école se place sous la protection de Sainte-Geneviève et sa structure s'est considérablement agrandie. L'école actuelle est inaugurée en 1952 et accueille 272 élèves. Aujourd'hui, les effectifs sont toujours importants et l'école accueille des sections bilingues.



*L'école Sainte-Geneviève dans la villa Streissguth*



Photographies anciennes de l'école Sainte-Geneviève [docs. 13-15].

#### 4. Le lycée Louis Weiss de Sainte-Marie-aux-Mines


Un premier collège existait à Sainte-Marie-aux-Mines dans le bâtiment de l'actuelle pharmacie de la tour. Le lycée de la rue Osmont est construit pendant la période de l'Annexion allemande entre 1874 et 1877 pour remplacer des locaux jugés trop vétustes. C'est une architecture classique avec un plan en U traditionnel pour ce type de bâtiments. Son architecture est similaire à celle de l'école André Aalberg située rue Narbey à Sainte-Marie-aux-Mines et construite vers 1867-1869. A l'arrière, on y trouvait un gymnase qui est devenu un lieu d'art et de culture en 2008 ainsi qu'un jardin botanique aujourd'hui remplacé par la cour. Au moment de son édification, un désaccord survient à propos des matières à enseigner. Le maire est partisan des humanités et souhaite la mise en place d'un lycée classique où l'on enseigne les matières littéraires et les sciences humaines. Or, les industriels locaux sont plutôt en faveur d'un enseignement technique avec prépondérance des matières scientifiques comme les mathématiques ou la physique. Leur objectif est de former les futurs ouvriers de l'industrie textile locale. Un compromis est alors trouvé : le 9 août 1889, le lycée devient une Realschule, c'est-à-dire un lycée technique, tout en proposant une option latin grec. Il comprend 9 classes dont 3 élémentaires. On y enseigne alors : la religion, l'allemand, le français, l'anglais, le latin (facultatif), l'histoire et la géographie, le calcul et les mathématiques, les sciences naturelles, les leçons d'observation, l'écriture, le dessin, le chant, la gymnastique. Les élèves ont de 22 à 34 heures de cours par semaine selon leur niveau. En 1909, les classes totalisent 200 élèves. Le collège étant réservé aux garçons de la bourgeoisie, les jeunes filles du même niveau social fréquentaient l'école supérieure de filles « *Höhere Töchterchule* ». Elles étaient installées dans les salles de l'ancien couvent tout comme l'école primaire de filles.




*Le lycée général Louise Weiss*

Aujourd'hui, Sainte-Marie-aux-Mines compte deux lycées mixtes : un lycée d'enseignement général et un lycée d'enseignement technique. Le LEP est construit en 1973 et suivi un an après par le nouveau collège. Les deux établissements forment la cité scolaire.

 Photographies anciennes et récentes du lycée Louise Weiss rue Osmont [docs. 9-10]

 Réaliser un circuit dans Sainte-Marie-aux-Mines autour du patrimoine de l'Annexion (lycée, piscine, théâtre). Une plaquette « Laissez-vous conter le patrimoine de l'Annexion » réalisée par le Pays d'Art et d'Histoire est disponible gratuitement à l'Office de Tourisme et à la médiathèque. Une mallette pédagogique sur le théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines est aussi disponible sur demande au Pays d'Art et d'Histoire du Val d'Argent.

 Acquérir des notions en matière d'architecture et découvrir les marques de l'Annexion dans le paysage urbain de Sainte-Marie-aux-Mines.



## POUR ALLER PLUS LOIN

Le service éducatif du Pays d'art et d'histoire organise des visites et des ateliers pédagogiques qui permettent, en temps scolaire ou en temps de loisirs, de découvrir le Val d'Argent de façon ludique et interactive, tout en abordant les thèmes figurant au programme scolaire.

Sur le thème de l'école, le service d'animation du patrimoine propose :

- L'atelier pédagogique « *L'école autrefois* », qui permet de découvrir l'école du début du XX<sup>e</sup> siècle et donne la possibilité de visiter le musée de l'école à Echery sur demande.

### Contact :

Service Archives & Patrimoine du Val d'Argent

Communauté de Communes du Val d'Argent

11a rue Maurice Burrus, 68160 Ste-Croix-aux-Mines

Tél : 03 89 58 35 91

Courriel : [patrimoine@valdargent.com](mailto:patrimoine@valdargent.com)

## BIBLIOGRAPHIE

MAGDELAINÉ Michèle, « Les maîtres d'école de l'Église réformée française de Sainte-Marie-aux-Mines du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Cahier de la Société d'histoire du Val de Lièpvre*, n°32, 2010, pp. 35-54

PATRIS Jean-Paul, *Les écoles à travers les âges dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines*, Sainte-Marie-aux-Mines, 1985

PATRIS Jean-Paul, « L'école Sainte-Geneviève », *Cahier de la Société d'histoire du Val de Lièpvre*, n°25, 2003, pp. 53-57

PATRIS Jean-Paul, « Nos écoles dans leur contexte historique, ethnologique et politique », *Cahier de la Société d'histoire du Val de Lièpvre*, n°29, 2007, pp. 41-63

PIERRAT Jean, « L'école à Sainte-Marie-aux-Mines au 19<sup>e</sup> siècle d'après quelques documents », *Cahier de la Société d'histoire du Val de Lièpvre*, n°1, 1963, pp. 25-30

ROTH Jean, « La conduite scandaleuse de Jean Lhuillier », *Cahier de la Société d'histoire du Val de Lièpvre*, n°4, 1966, pp. 39-43

*Lièpvre, berceau de la vallée* (ouvrage collectif), Carré Blanc, Strasbourg, 2011